

Les Cafés de la Doc – Episode 2

**Connaître la typologie des documents et
rechercher un texte réglementaire**

1^{er} mars 2022



Les Cafés de la Doc – Episode 2

Partie 1

Typologie des documents

1er mars 2022



Les différents types de documents

- **Dictionnaires**

Connaître le sens d'un mot, vérifier l'orthographe, obtenir des informations succinctes sur un concept, une technique, une personne, trouver des synonymes, trouver la traduction dans une autre langue

- **Encyclopédie**

Approfondir le sens d'un mot ou d'un concept

- **Ouvrages** (= monographies = livres)

Manuels, traités, ouvrage de vulgarisation, ouvrage spécialisé
Donne une vision large sur un sujet pour faire le point à partir d'infos approfondies. Auteurs clairement identifiés.

Les différents types de documents

- **Périodiques** (= revues = journal)

Constitués d'articles. Les articles de périodiques permettent d'obtenir des infos pointues et précises

- **Thèses**

Approfondir un sujet. Apportent de nouvelles connaissances

- **Actes de congrès**

Document de recherche, niveau scientifique

- **Normes**

Décrivent les caractéristiques importantes d'un produit, d'un service ou d'un système. Visent à assurer une uniformité.

Normes AFNOR = françaises ; Normes EN = Européennes ; Normes ISO = internationales

- **Textes réglementaires** = textes officiels

<http://www.legifrance.gouv.fr>

Texte réglementaire = document officiel établi par les pouvoirs publics, fixe des règles et des exigences

- **Bloc constitutionnel**

Au sommet = Constitution (en vigueur constitution du 4 octobre 1958, texte fondateur de la Vème République)

- **Bloc législatif**

Textes ayant une valeur législative

votés par l'Assemblée nationale et le Sénat

- Loi
- Code (exemple : Code de la Santé Publique)
- Ordonnance, Décision

Toujours publiés au Journal officiel (JO)

- **Bloc réglementaire**

Textes ayant une valeur réglementaire, ils permettent l'exécution des lois en précisant notamment certains détails

- **Décret** signé par le président de la république et/ou le premier ministre, il peut être cosigné par un ou plusieurs ministres.

Toujours publié au JO

- **Arrêté** ministériels ou interministériels, préfectoraux ou municipaux.

Parfois publié au JO, toujours publié au BO

Valeur juridique décret > arrêté

Typologie des textes réglementaires

– Circulaire / Instruction

Souvent circulaires explicatives d'une loi, d'un décret ou d'un arrêté

Le rôle d'une circulaire est principalement : d'exposer les principes d'une politique ; de fixer les règles de fonctionnement d'un service ; de commenter et d'expliquer l'application des lois et règlements

Pour en savoir plus :

http://www.gip-recherche-justice.fr/conference-consensus/legifrance_subdomain/Aide/A-propos-de-l-ordre-juridique-francais/

Abrogation des textes

Les modalités d'abrogation des textes suivent le principe de la hiérarchie des textes :

- Un arrêté ne peut abroger un décret qui ne peut abroger une loi...
- Seule une loi peut revenir directement une loi, un décret sur un décret...

Guide des bonnes pratiques

- Ne rentrent pas dans la hiérarchie réglementaire bien qu'à l'occasion d'un litige, ils puissent servir de documents de référence lors d'une expertise judiciaire
- Si le guide est validé par un décret ou un arrêté, cela lui confère une valeur juridique

Normes techniques

- NF = Norme Française régie par l'AFNOR
- EN = European Notification
- ISO = IOS = International Organisation Standardization;
- Pas de valeur juridique en tant que telles, mais il est toujours souhaitable de s'y référer
- Acquièrent une valeur juridique lorsqu'elles sont reprises dans un décret ou un arrêté, ou lorsqu'elles sont incluses dans l'annexe d'un décret ou d'un arrêté

Exemple : normes NF EN ISO 14937, NF EN 550 et NFEN 554 relatives à la stérilisation des dispositifs médicaux, sont citées dans l'annexe 3 de la ligne directrice particulière n°1 du guide des bonnes pratiques de pharmacie hospitalière qui est validé par l'article R 6111-19 du CSP

Les Cafés de la Doc – Episode 2

Partie 2

Rechercher un texte réglementaire

1er mars 2022



- Chaque mois, MATIS propose un récapitulatif des textes récents <https://www.preventioninfection.fr/actualites/textes-reglementaires-et-non-reglementaires-fevrier-2022/>
- Les textes repérés par MATIS sont disponibles dans leur base de données <https://www.preventioninfection.fr/base-documentaire>
Utiliser le filtre par catégorie « Réglementation »

⌵ Filtrer par secteur

⌵ Filtrer par thème

⌵ Filtrer par catégorie

⌵ Filtrer par année

- Affiche/Plaquette Analyse approfondie des causes Analyse de scénario Audit Communication Diaporama e-Learning
- Evaluation Fiche technique Formation Jeu Outil Programme Recommandations Réglementation Simulation
- Vidéo Visite de risque

Filtres activés : Filtrer par categorie de document: Réglementation✕

Le Bulletin Officiel Santé

- Disponible sur le site du Ministère de la Santé
<https://solidarites-sante.gouv.fr/ministere/documentation-et-publications-officielles/bulletins-officiels-et-documents-opposables/article/bulletin-officiel-sante-protection-sociale-solidarite>
- Bulletin officiel recense les textes non publiés au Journal officiel (arrêtés, annexes d'arrêtés, avis, décisions, circulaires et notes de service)
- Classement chronologique
- Moteur de recherche (disponible en bas de la page, après la liste des numéros par année)

Nature du Texte Ex : Circulaire

N° du Texte Ex : 2005-05

Date du Texte Jour Ex : 1

Mois Ex : 12

Année Ex : 2007

N° de publication du BO Ex : 2005-05

Date de Publication

Mois Ex : 12

Année Ex : 2007

Recherche

sur les mots du titre uniquement

sur les mots du texte

Aide

Rechercher

Effacer

Le site Légifrance

<https://www.legifrance.gouv.fr>

- Base de données législative multi fonds (codes, journal officiel, instructions, jurisprudence, accords d'entreprises...)
- Mise à disposition des Journaux officiels depuis 1869
- Les résultats de recherche peuvent être partagés (copier/coller de l'url) ou imprimés
- Possibilité d'utiliser la troncature lors de la recherche (utiliser le signe *) (exemple : cathéter* recherche les mots cathéter, cathétérisme...)
- Les fonds documentaires sont mis à jour quotidiennement
- Un mode Chrono permet d'avoir les différentes versions d'un texte et sa version consolidée

Le site Légifrance

- La consolidation des textes consiste lorsqu'un article de texte (ou de code) est modifié, à le réécrire en y intégrant la modification apportée
- Elle offre la possibilité de consulter un texte ou un code article par article, dans leur version en vigueur et également dans leurs versions antérieures ou à venir
- La direction de l'information légale et administrative (DILA), qui réalise la base des textes consolidés, a pour objectif l'exhaustivité du fonds documentaire de législation - réglementation nationale, objectif non encore totalement atteint à ce jour

- Pour un texte officiel, la mention « abrogé » est indiquée si le texte n'est plus en vigueur :

› Arrêté du 7 septembre 2021 fixant pour l'année 2021 les dotations régionales mentionnées à l'article L. 174-1-1 du code de la sécurité sociale, les dotations régionales de financement des missions d'intérêt général et d'aide à la contractualisation prévues aux articles L. 162-22-13, L. 162-23-8 et les dotations urgences prévues au L. 162-22-8-2 du code de la sécurité sociale ainsi que le montant des transferts prévus à l'article L. 174-1-2 du même code | Abrogé

- [Version initiale](#)
- [Version consolidée](#)

Le site Légifrance

- La date d'abrogation est indiquée lorsque l'on ouvre le texte

Arrêté du 9 septembre 2021 qualifiant le niveau de risque en matière d'influenza aviaire hautement pathogène

 Dernière mise à jour des données de ce texte : 05 novembre 2021

NOR : AGRG2127453A

• [Accéder à la version initiale](#)

Rechercher dans le texte...



[Réinitialiser](#)

ChronoLégi

Version à la
date

d'aujourd'hui

ou ...

27/02/2022



Voir les modifications dans le
temps

Version abrogée depuis le 05 novembre 2021

Page d'accueil



**RÉPUBLIQUE
FRANÇAISE**

*Liberté
Égalité
Fraternité*

Légifrance

Le service public de la diffusion du droit

[Informations de mises à jour](#)

[Gestion des cookies](#)

[Nous contacter](#)

[Activer l'aide sur la page](#)

**DROIT NATIONAL
EN VIGUEUR**

**PUBLICATIONS
OFFICIELLES**

**AUTOUR
DE LA LOI**

**Droit et jurisprudence
de l'Union européenne**

**Droit
international**



Effectuer une recherche dans :

 Tous les contenus



Dans tous les champs



Ex. : L. 121-1, CGI, 10-15056, dol, majeurs protégés



[RECHERCHE AVANCÉE](#)

Journal officiel de la République française (JORF)

 [JORF n° 0040](#)
du 17 février 2022

 [JORF n° 0039](#)
du 16 février 2022

 [JORF n° 0038](#)
du 15 février 2022

 [JORF n° 0037](#)
du 13 février 2022

 [JORF n° 0036](#)
du 12 février 2022

 [JORF n° 0035](#)
du 11 février 2022

Rechercher un JORF par date
ou par période de publication

JJ/MM/AAAA  → JJ/MM/AAAA 

[Afficher les résultats](#) 

Accès rapides

[Codes](#)

[Textes consolidés](#)

[Jurisprudence constitutionnelle](#)

[Jurisprudence administrative](#)

[Jurisprudence judiciaire](#)

[Dossiers législatifs](#)

[Accords de branche et conventions collectives](#)

Recherche globale



Effectuer une recherche dans :



Tous les contenus



Dans tous les champs



Ex. : L. 121-1, CGI, 10-15056, dol, majeurs protégés

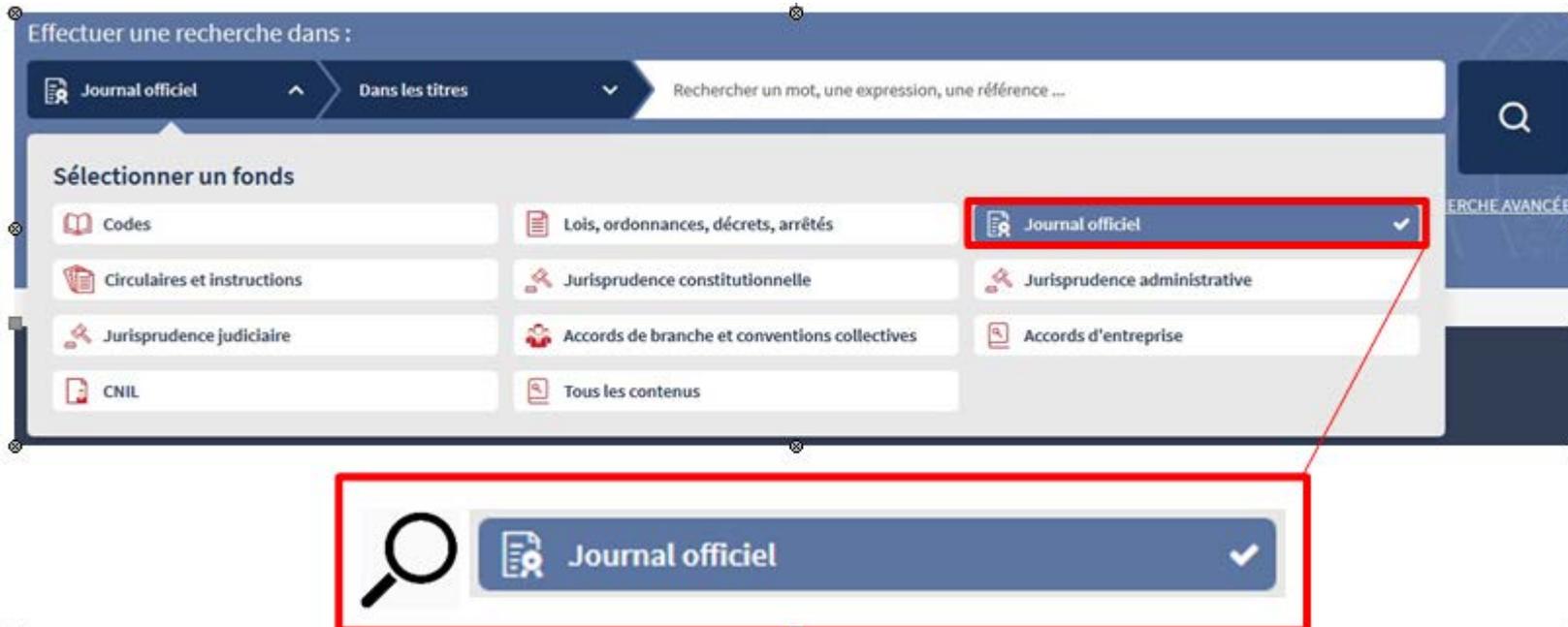


[RECHERCHE AVANCÉE](#)

- Recherche globale accessible depuis la page d'accueil
- Par défaut, recherche dans tous les contenus (codes, journal officiel, jurisprudence...) et dans tous les champs
- La recherche s'effectue sur l'ensemble des mots saisis : tous les textes contenant tous ces mots, quelle que soit leur proximité

Choisir le type de fonds

- Possibilité de sélectionner le type de contenu avant de lancer la recherche



- Attention : l'option de tri n'est disponible dans les résultats de recherche uniquement lorsque l'on se trouve sur un fonds documentaire spécifique. La recherche globale ne le permet pas (les types de date n'étant pas commun à tous les fonds)

Choisir le type de fonds

- Possibilité de choisir le type de fonds dans la fenêtre de résultats, avec la fonctionnalité « Affiner la recherche »



VOTRE RECHERCHE

 TOUS LES CONTENUS

Dans tous les champs 

déchets d'activité de soins

Relancer la recherche 

AFFINER LA RECHERCHE

Par fonds 

Fonds

- Codes (9)
- Textes consolidés (299)
- Journal officiel (372)
- Circulaires et instructions (206)
- Jurisprudence constitutionnelle (9)
- Jurisprudence administrative (206)
- Jurisprudence judiciaire (126)
- Accords de branche et conventions collectives (42)

1427 résultat(s) trouvé(s) au 17/02/2022

Afficher 10 résultats par page 



 Arrêté du 20 avril 2017 relatif au prétraitement par désinfection des **déchets d'activités de soins** à risques infectieux et assimilés (rectificatif)

▸ Version initiale

[Article](#)

[...] 23 avril 2017, texte n° 29, la liste des signataires est complétée par : « La ministre des affaires sociales et de la santé, Pour la ministre et par délégation : La directrice générale de l'offre de **soins** [...]

 Arrêté du 28 mars 2019 relatif à la mise en œuvre d'une expérimentation portant sur la valorisation des **déchets** issus du prétraitement par désinfection des **déchets d'activités de soins** à risques infectieux et assimilés

▸ Version initiale

[Article 2](#)

[...] Le projet répondant aux caractéristiques suivantes peut bénéficier de l'expérimentation prévue par l'article premier : - le projet porte exclusivement sur la valorisation des **déchets d'activités de soins** [...] d'activités de **soins** à risques infectieux et assimilés est réalisé dans une installation répondant aux prescriptions de l'arrêté du 20 avril 2017 relatif au prétraitement par désinfection des **déchets** [...]

[Article 1](#)

[...] L'expérimentation a pour objet la valorisation de la matière des **déchets** issus du prétraitement par désinfection de **déchets d'activités de soins** à risques infectieux et assimilés. [...]

[Article 3](#)

[...] Il comprend les éléments décrits en annexe 1, un engagement du pétitionnaire, d'une part, à effectuer une phase de validation du procédé de tri et de séparation des **déchets** issus du prétraitement par désinfection [...] des **déchets d'activités de soins** à risques infectieux et assimilés conformément au protocole décrit en annexe 2 et, d'autre part, à respecter les modalités de surveillance décrites à l'annexe 3. [...]

Accès à la recherche avancée

- La recherche avancée est disponible depuis le lien « Recherche avancée » sous le champs de recherche globale, présent sur toutes les pages du site

Effectuer une recherche dans :



Tous les contenus



Dans tous les champs



Ex. : L. 121-1, CGI, 10-15056, dol, majeurs protégés



[RECHERCHE AVANCÉE](#)

La recherche avancée

Rechercher dans : **1**

6 **2** **3** **4** **5**

Tous les contenus

ET Dans tous les champs Texte recherché Tous les mots

Dans tous les champs Texte recherché Tous les mots

RÉINITIALISER LA RECHERCHE AJOUTER UN GROUPE DE CRITÈRES AJOUTER UN CRITÈRE

1. Possibilité de sélectionner le fonds documentaire
2. Sélectionner tous les champs ou un champ de recherche
3. Saisir la chaîne de caractères recherchée
4. Sélectionner le type de recherche à appliquer via la liste déroulante : 'tous les mots', 'expression exacte', 'un de ces mots', 'exclure ces mots', 'exclure cette expression exacte'
5. Ajouter un critère supplémentaire de recherche ou un groupe de critères supplémentaires
6. Appliquer un opérateur « ET » / « OU » entre les critères pour construire la requête

Résultats d'une recherche

VOTRE RECHERCHE

 **TOUS LES CONTENUS**

Dans tous les champs 

déchets d'activité de soins

Relancer la recherche 

1427 résultat(s) trouvé(s) au 17/02/2022

Afficher 10 résultats par page 



 Arrêté du 20 avril 2017 relatif au prétraitement par désinfection des déchets d'activités de soins à risques infectieux et assimilés (rectificatif)

▸ [Version initiale](#)

[Article](#)

[...] 23 avril 2017, texte n° 29, la liste des signataires est complétée par : « La ministre des affaires sociales et de la santé, Pour la ministre et par délégation : La directrice générale de l'offre de soins [...]

 Arrêté du 28 mars 2019 relatif à la mise en œuvre d'une expérimentation portant sur la valorisation des déchets issus du prétraitement par désinfection des déchets d'activités de soins à risques infectieux et assimilés

▸ [Version initiale](#)

[Article 2](#)

[...] Le projet répondant aux caractéristiques suivantes peut bénéficier de l'expérimentation prévue par l'article premier : - le projet porte exclusivement sur la valorisation des déchets d'activités de soins [...] d'activités de soins à risques infectieux et assimilés est réalisé dans une installation répondant aux prescriptions de l'arrêté du 20 avril 2017 relatif au prétraitement par désinfection des déchets [...]

[Article 1](#)

[...] L'expérimentation a pour objet la valorisation de la matière des déchets issus du prétraitement par désinfection de déchets d'activités de soins à risques infectieux et assimilés. [...]

[Article 3](#)

[...] Il comprend les éléments décrits en annexe 1, un engagement du pétitionnaire, d'une part, à effectuer une phase de validation du procédé de tri et de séparation des déchets issus du prétraitement par désinfection [...] des déchets d'activités de soins à risques infectieux et assimilés conformément au protocole décrit en annexe 2 et, d'autre part, à respecter les modalités de surveillance décrites à l'annexe 3. [...]

 **AFFINER LA RECHERCHE**

Par fonds 

Fonds

- Codes (9)
- Textes consolidés (299)
- Journal officiel (372)
- Circulaires et instructions (206)
- Jurisprudence constitutionnelle (9)
- Jurisprudence administrative (206)
- Jurisprudence judiciaire (126)
- Accords de branche et conventions collectives (42)

• Le résultat de la recherche est divisée en 2 blocs :

A droite : la liste des résultats dont le nombre se met à jour en fonction des filtres appliqués dans la colonne de gauche « Affiner la recherche »

Filtrer les résultats d'une recherche

- Suivant le fonds documentaire, différents tris sont possibles

Exemple dans le fonds journal officiel : tri par date de signature, date de publication, nature du texte. Le nb de résultats se met à jour automatiquement en fonction du ou des filtres appliqués

The screenshot displays the CPias search interface. On the left, there is a sidebar titled "AFFINER LA RECHERCHE" (Refine the search) with three filter sections:

- Par date** (By date):
 - Section: "Date ou période de signature" (Date or signature period). Format: JJ/MM/AAAA, MM/AAAA ou AAAA. Includes a date range selector and "RÉINITIALISER" / "Valider" buttons.
 - Section: "Date ou période de publication" (Date or publication period). Format: JJ/MM/AAAA, MM/AAAA ou AAAA. Includes a date range selector and "RÉINITIALISER" / "Valider" buttons.
- Par nature de texte** (By text nature):
 - Section: "Nature de texte" (Text nature). Includes a search input field and a list of document types with counts: Arrêté (379), AVENANT (1), Avis (60), Circulaire (10), CODE (8).

The main content area shows search results for "Article 182" and "Article 122".

Article 182
[...] internationale de coopération sanitaire applicables dans les territoires et collectivités mentionnés au dernier alinéa de l'article L. 1434-2, qui porte notamment sur l'organisation de la continuité des soins [...], l'accès aux soins urgents ainsi que sur la coordination en cas de crise sanitaire, dans le respect des attributions du représentant de l'Etat territorialement compétent et du directeur général de l'agence [...]

Article 122
[...] Ils sont conclus en priorité dans les zones caractérisées par une offre de soins insuffisante ou par des difficultés dans l'accès aux soins au sens du 1° de l'article L. 1434-4. » [...]

Below the results, there are links to "Voir tous les articles" (View all articles) and a list of related documents:

- > Arrêté du 10 février 2022 modifiant l'arrêté du 18 mai 2010 fixant les conditions d'organisation de la formation et de l'examen d'accès au diplôme national de thanatopracteur
 - Version initiale
 - Version consolidée
 - JORF n°0040 du 17 février 2022

The interface also includes a "RÉINITIALISER" button and a "Valider" button at the bottom right.

ChronoLégi et Comparaison

- La fonction **ChronoLégi** présente la chronologie de la vie des codes et textes réglementaires par le bouton « Voir les modifications dans le temps » et de la vie des articles depuis l'onglet « Versions »



- La fonction **Comparaison** permet de visualiser les ajouts/suppressions/modifications entre deux versions d'un article par le bouton « Comparer » depuis l'onglet « Versions » des articles

> [Article 3](#)

[Modifié par Arrêté du 20 avril 2020 - art. 1](#)

Lorsque la quantité de déchets d'activités de soins à risques infectieux et assimilés produite en un même lieu est inférieure ou égale à 5 kilogrammes par mois, la durée entre la production effective des déchets et leur enlèvement ne doit pas excéder trois mois. Dans le cas des déchets d'activités de soins à risques infectieux et assimilés perforants exclusivement, cette durée ne doit pas excéder 6 mois.

Versions ▾

Fonction « Versions »

Versions ^

Article 3 de l'arrêté du 7 septembre 1999 relatif aux modalités d'entreposage des déchets d'activités de soins à risques infectieux et assimilés et des pièces anatomiques

Comparer

2020 - 1 version

Version en vigueur depuis le 23 avril 2020

> Modifié par [Arrêté du 20 avril 2020 - art. 1](#)

1999 - 1 version

- La comparaison entre deux versions d'un article est accessible depuis le bouton « **Comparer** » présent dans le bloc ChronoLégi

Fonction « Versions »

- Le texte original dans la colonne de gauche, la version modifiée dans la colonne de droite. Texte modifié sur fond orange, texte ajouté sur fond vert. Les suppressions sont indiquées en rouge.

Modifications de l'article 1

Imprimer

Version en vigueur du 04 octobre 1999 au 27 avril 2012 ✓

...

Version en vigueur à partir du 27 avril 2012 ✓

Le présent arrêté s'applique à l'entreposage et au regroupement des déchets d'activités de soins à risques infectieux et assimilés ou des pièces anatomiques visés aux articles R. 44-1 et R. 44-7 du code de la santé publique. Par regroupement, on entend immobilisation provisoire dans un même local de déchets d'activités de soins à risques infectieux et assimilés provenant de producteurs multiples. Les déchets d'activités de soins qui outre un risque infectieux présentent un risque radioactif ne sont pas soumis aux dispositions du présent arrêté.

Le présent arrêté s'applique à l'entreposage et au regroupement des déchets d'activités de soins à risques infectieux et assimilés ou des pièces anatomiques visés aux articles R. 1335-1 et R. 1335-9 du code de la santé publique . Par regroupement, on entend immobilisation provisoire dans un même local de déchets d'activités de soins à risques infectieux et assimilés provenant de producteurs multiples. Les déchets d'activités de soins qui outre un risque infectieux présentent un risque radioactif ne sont pas soumis aux dispositions du présent arrêté.

Les valeurs de seuils maximum de quantité de déchets d'activités de soins à risques infectieux de 15 kg/mois et de 5 kg/mois définies dans le présent arrêté s'entendent + comme des moyennes mensuelles sur douze mois consécutifs, sans qu'elles puissent dépasser 10 % de la valeur indiquée.

Masquer les articles abrogés

- Lors de la consultation des codes ou des textes consolidés, il est possible de « Masquer les articles et les sections abrogés » en cochant la case prévue à cet effet

Version en vigueur au 27 février 2022

Masquer les articles et les sections abrogés

Tout replier

Partie législative (Articles L1110-1 à L6441-1)

Première partie : Protection générale de la santé (Articles L1110-1 à L1545-4)

Livre Ier : Protection des personnes en matière de santé (Articles L1110-1 à L1181-1)

Titre Ier : Droits des personnes malades et des usagers du système de santé (Articles L1110-1 à L1115-3)

Chapitre préliminaire : Droits de la personne (Articles L1110-1 à L1110-13)

Accéder au Journal Officiel (JO)

- Le JO est accessible par le menu « Publications officielles » et directement par la page d'accueil

Par défaut est affiché le JO du jour. Les anciens numéros dont les JO numérisées depuis 1869 sont accessibles via la recherche par date

 AFFINER LA RECHERCHE

S'abonner au JO en ligne 

Rechercher un JO  

Date ou période de publication

Format JJ/MM/AAAA, MM/AAAA ou AAAA 

27/02/2022  → 27/02/2022 

 RÉINITIALISER

Valider

Derniers JO publiés

[JORF n° 0049 du 27 février 2022](#)

[JORF n° 0048 du 26 février 2022](#)

[JORF n° 0047 du 25 février 2022](#)

[JORF n° 0046 du 24 février 2022](#)

[JORF n° 0045 du 23 février 2022](#)

 IMPRIMER

Journal officiel "Lois et Décrets"

JORF n° 0049 du 27 février 2022

ELI: <https://www.legifrance.gouv.fr/eli/jo/2022/2/27/0049>



Télécharger le Journal
officiel authentifié
PDF - 3,4 Mo

DÉCRETS, ARRÊTÉS, CIRCULAIRES

Textes généraux

Ministère de la transition écologique

1. Arrêté du 8 février 2022 modifiant l'arrêté du 18 juin 1991 relatif à la mise en place et à l'organisation du contrôle technique des véhicules dont le poids n'excède pas 3,5 tonnes
2. Arrêté du 8 février 2022 autorisant au titre de l'année 2022 l'ouverture et fixant la date des épreuves écrites et orales pour le recrutement de secrétaires d'administration et de contrôle du développement durable de classe exceptionnelle, spécialité contrôle des transports terrestres
3. Arrêté du 15 février 2022 portant renouvelant de l'agrément d'un organisme pour délivrer au personnel le certificat mentionné à l'article 3 du règlement d'exécution (UE) n° 2015/2066 du 17 novembre 2015 et prévu à l'article D. 501-50 du code de l'enseignement

Pour en savoir plus

- Légifrance modernisé, guide de prise en main rapide (sept 2021)

<https://www.legifrance.gouv.fr/contenu/Media/Files/en-tete/legifrance-modernise-guide-de-prise-en-main-rapide-v1.2.pdf>

- Légifrance, cas d'usage

<https://www.legifrance.gouv.fr/contenu/Media/Files/en-tete/legifrance-guide-de-cas-d-usage.pdf>

- Guide de légistique

<https://www.legifrance.gouv.fr/contenu/Media/Files/autour-de-la-loi/guide-de-legistique/guide-de-legistique-edition-2017-format-pdf.pdf>

Les prochains épisodes

- Mardi 15 mars de 14h à 15h

Organiser sa recherche bibliographique et découvrir les bases de données bibliographiques

- Mardi 29 mars de 14h à 15h30

Rechercher des références dans Pudmed

- Mardi 12 avril de 14h à 15h30

Thème à définir selon vos besoins



Coordonnées

Le CPias reste à votre disposition pour toute question ou aide pour vos recherches...

CONTACTEZ-NOUS

cpias-ara@chu-lyon.fr

Tél. : 04 78 86 49 49